

République Française



Ville de Draguignan

N°2020-138

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	38

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE À LA COMMISSION
LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 20 octobre 2020

L'An deux mille vingt et le vingt octobre à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, RENÉ DIES, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, CHRISTELLE VERNERT LENORMAND, MATHIEU WERTH

PROCURATIONS :

JEAN-YVES FORT à SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT à GRÉGORY LOEW, LISA CHAUVIN à SOPHIE DUFOUR, ANNE-MARIE COLOMBANI à OLIVIER GORDE, FRANÇOISE MAURICE à BRIGITTE DUBOUIS

ABSENT :

PHILIPPE SCHRECK

Secrétaire de Séance : CAMILLE DIQUELOU

Publié le : 23 OCT. 2020

RAPPORTEUR : RICHARD STRAMBIO

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C-IV du Code des impôts, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est obligatoirement composée de conseillers municipaux des communes membres de Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa).

Pour rappel, le rôle de cette commission, créée par DPVa consiste à quantifier les transferts de compétences réalisées afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par l'intercommunalité aux communes membres. Elle soumet également un rapport aux conseillers municipaux dans lequel sont présentées ces modalités d'évaluation.

Suite au renouvellement des conseillers communautaires et afin de permettre à DPVa d'élire tous les membres composant la CLECT, chaque commune est invitée à désigner deux représentants titulaires et deux représentants suppléants au sein de son assemblée.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

Par 32 voix Pour ;

Par 6 Abstentions (Mesdames et Messieurs Jean-Daniel SANTONI, René DIES, Christine VILLELONGUE, Jean-Bernard MIGLIOLI, Camille DIQUELOU, Mathieu WERTH) ;

À L'UNANIMITÉ

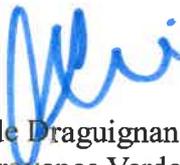
- désigne les représentants de la commune amenés à siéger à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées comme suit :
 - membres titulaires : François GIBAUD et Christine PRÉMOSELLI
 - membres suppléants : Sophie DUFOUR et Olivier GORDE

Fait à Draguignan, le 20 octobre 2020

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO



Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération